

M. MAHARG: Les élévateurs de Kingston peuvent-ils recevoir le chargement des plus gros bateaux?

L'hon. M. REID: Oui.

M. MAHARG: Ils sont donc plus grands qu'à n'importe quel endroit situé sur la baie Georgienne.

L'hon. M. REID: Nous y avons des élévateurs de transbordement et il n'est pas nécessaire qu'ils soient très grands vu que le grain est transporté par chemin de fer.

A Port-Arthur, par exemple, lorsqu'on a 300,000 boisseaux de grain d'un côté de l'élévateur et, de l'autre, des navires pour le recevoir, ce grain ne fait que passer par l'élévateur. A Kingston, on peut, je crois, emmagasiner 3,000,000 de boisseaux.

M. MAHARG: Le ministre ne répond nullement à ma question. Comment le grain passera-t-il par l'élévateur de transbordement si les bateaux ne peuvent se rendre jusqu'à cet élévateur?

L'hon. M. REID: L'eau est assez profonde à Kingston.

M. MAHARG: Quelle profondeur d'eau y a-t-il à l'élévateur de transbordement?

L'hon. M. REID: De 20 à 25 pieds.

M. MAHARG: A la baie Georgienne il n'y a qu'un seul élévateur où l'on puisse décharger les plus grands navires: c'est celui de Grant-Morden. Aux autres, il faut placer le grain sur de plus petits bateaux. Toutefois, s'il y a autant d'eau que cela à Kingston, c'est tant mieux. Le ministre a dit se rappeler le temps où il en coûtait 20 cents par boisseau pour transporter le grain depuis Fort-William et Port-Arthur jusqu'à Montréal; quand était-ce?

L'hon. M. REID: Il y a une trentaine d'années on demandait 20 cents par boisseau, et le coût du transport s'est abaissé d'une année à l'autre. L'agrandissement du canal l'a réduit à environ 5 ou 6 cents par boisseau. C'était avant la guerre.

M. MAHARG: Le ministre dit-il que l'on peut faire transporter le grain de Fort-William à Montréal à raison de 5 ou 6 cents le boisseau?

L'hon. M. REID: On l'a même transporté à raison de 3 cents $\frac{1}{2}$ le boisseau depuis Port-Arthur et Fort-William jusqu'à Montréal. Des personnes de ma connaissance avaient des intérêts dans un navire qui, il y a une quinzaine d'années, allait prendre le grain à Port-Arthur ou à Fort-

William et l'amenait à Prescott—où j'habite et où il se fait aussi du transbordement au prix de 2 cents le boisseau—et le transportait ensuite de Prescott à Montréal à raison de 1 cent $\frac{1}{2}$, ce qui faisait en tout 3 cents $\frac{1}{2}$ par boisseau. Si l'on pouvait faire construire un bâtiment au prix normal, les salaires des ouvriers n'étant pas plus élevés qu'avant la guerre, le transport, je n'hésite pas à l'affirmer, serait rémunérateur à 5 ou 6 cents par boisseau.

M. MAHARG: J'ai moi-même déclaré ici qu'il s'est effectué au prix d'une fraction de 1 cent entre Fort-William, Port-Arthur et les ports de la baie Georgienne. Le ministre vient aujourd'hui corroborer mon dire. Néanmoins, en dépit de toutes les réductions auxquelles mon honorable ami veut nous faire croire, il nous en coûte encore presque autant qu'en 1919 pour faire rendre notre blé à l'autre extrémité des lacs. A cette époque-là, le transport entre Fort-William et les ports de la baie Georgienne nous revenait à 3 cents le boisseau; au mois de septembre, nous avons payé 4 cents $\frac{1}{2}$, puis 5 cents $\frac{1}{2}$ en octobre et novembre. Le mouvement qui s'est fait à la Chambre en vue de la réglementation des tarifs et du retour de quelques-uns des bateaux dont on nous a privés a assurément porté des fruits; cependant, les tarifs sont toujours élevés et nous aimerions que le ministre mît le sujet à l'étude. De quel ministère la marine commerciale relève-t-elle?

L'hon. M. REID: Elle est gérée par le bureau administratif qui dirige l'exploitation des chemins de fer nationaux canadiens.

M. MAHARG: Dans ce cas, c'est de votre département qu'elle relève?

L'hon. M. REID: Depuis qu'on en a entrepris la construction à venir jusqu'à présent les navires se sont trouvés sous la direction du ministre de la Marine; mais je crois savoir que c'est le département des Chemins de fer et des Canaux qui, à l'avenir, devra rendre compte des opérations de pour ainsi dire chacun d'eux.

M. MAHARG: Le ministre entend-il par là qu'il va ordonner que l'on ramène quelques-uns de ces bâtiments sur les lacs?

L'hon. M. REID: J'ai dit que je me suis consulté avec le directeur de la marine commerciale en vue de ramener les bâtiments aux lacs au cas où les tarifs de transport créeraient quelque injustice.